

Fiche de données de sécurité

M-Bond 610 Adhesive LVOC


CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 28/06/2023
Date de la Première Édition: 2806/2023
Version 1.0

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1	Identificateur de produit Nom du Produit Code du produit. Identificateur de formule unique (IFU) Forme nano	M-Bond 610 Adhesive LVOC Non applicable Non applicable Le produit ne contient pas de nanoparticules.
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Utilisation Identifiée Usages déconseillés	Adhésif Rien d'autre que ce qui précède.
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Identification de la société Téléphone Fax E-mail (personne compétente)	VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH Tatschenweg 1 74078 Heilbronn Deutschland +49 (0) 7131 39099-0 +49 (0) 7131 39099-229 mm.de@vpgsensors.com
1.4	Numéro d'appel d'urgence Tél. d'urgence Langues parlées	+ 33 (0)1 45 42 59 59 (00-1) 703-527-3887 Toutes les langues européennes officielles. Heures de bureau: 24 heures, 7 jours par semaine CHEMTREC (24 heures)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1	Classification de la substance ou du mélange	Flam. Liq. 2; H225
2.1.1	Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Skin Irrit. 2 ; H315 Skin Sens. 1 ; H317 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 STOT SE 3; H336 Carc. 2; H351 Aquatic Chronic 2; H411
2.2	Éléments d'étiquetage Nom du Produit Pictogramme(s) de Danger	Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) M-Bond 610 Adhesive LVOC 
	Mention(s) d'Avertissement	DANGER
	Contient:	Acetone; Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether; Tetrahydrofuran; Butanone

Fiche de données de sécurité

M-Bond 610 Adhesive LVOC

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 28/06/2023
Date de la Première Édition: 2806/2023
Version 1.0

Mention(s) de Danger

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
H315: Provoque une irritation cutanée.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H335: Peut irriter les voies respiratoires.
H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351: Susceptible de provoquer le cancer.
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mention(s) de mise en garde

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P235: Tenir au frais.
P273: Éviter le rejet dans l'environnement.
P280: Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P370+P378: En cas d'incendie: Utiliser poudre sèche pour l'extinction.

Information supplémentaire

EUH019: Peut former des peroxydes explosifs.

2.3 Autres dangers

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances - non applicable.

3.2 Mélanges

Classification CE Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	%W/W	n°CAS	N°CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Classification des dangers
Acetone	50 - 80	67-64-1	200-662-2	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336 EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether	20 - 50	28064-14-4	608-164-0	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411
Tetrahydrofuran	20 - 50	109-99-9	203-726-8	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Flam. Liq. 2; H225 Acute Tox. 4; H302 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 STOT SE 3; H336 Carc. 2; H351 EUH019
Ethyl methyl ketone	5 - 10	78-93-3	201-159-0	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336

Valeur limite de concentration spécifique (SCL) & Facteur M

Fiche de données de sécurité

M-Bond 610 Adhesive LVOC

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 28/06/2023
Date de la Première Édition: 2806/2023
Version 1.0

Identité chimique de la substance	n°CAS	N°CE	Valeur limite de concentration spécifique (SCL)	Facteur M
Tetrahydrofuran	109-99-9	203-726-8	Eye Irrit. 2; H319: C ≥ 25%) STOT SE 3; H335: C ≥ 25%)	--

Note: Pour le texte complet des mention de danger, consulter le chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours



4.1 Description des premiers secours

Protection individuelle du premier sauveteur

Inhalation

Contact avec la peau

contact avec les yeux

Ingestion

Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/ aérosols. Assurer une ventilation adéquate. Porter un vêtement de protection approprié. Porter un appareil respiratoire approprié si une exposition à des niveaux élevés de produit est probable. Éviter le contact avec la peau. Les vêtements contaminés devront être blanchis avant de les réutiliser. Ne pas pratiquer une réanimation par bouche-à-bouche. Les installations de lavage des yeux doivent être installées, si possible, à proximité du lieu de travail.

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant les réutiliser. Rincer abondamment la partie de la peau contaminée. Si l'irritation (rougeurs, éruption ou apparition de cloques) s'étend, consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Susceptible de provoquer le cancer.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Comme approprié pour combattre un feu environnant. Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau. Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquide et vapeurs très inflammables. Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Phénolique et Explosif Peroxydes. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent parcourir des distances considérables vers une source d'ignition et de retour de flamme. Empêcher le liquide de pénétrer dans les égouts, dans les caves et dans les fosses et tranchées de travail; les vapeurs peuvent créer une atmosphère explosive. Peut former des peroxydes explosifs.

Fiche de données de sécurité

M-Bond 610 Adhesive LVOC

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 28/06/2023
Date de la Première Édition: 2806/2023
Version 1.0

5.3 Conseils aux pompiers

Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. La vapeur est plus lourde que l'air, prendre garde aux points bas et endroits confinés.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Assurer une protection adéquate du personnel durant la décontamination des déversements. Utiliser du matériel ne produisant pas d'étincelles pour ramasser les produits inflammables. Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Ne pas absorber à l'aide de sciure ou d'autres matières absorbantes combustibles. Transférer dans un conteneur à couvercle pour mise à disposition ou récupération. Ventiler la zone et nettoyer la surface de déversement une fois la récupération de la matière effectuée. Éliminer ce produit et son récipient comme un déchet dangereux. Laisser s'évaporer les faibles quantités déversées, à condition qu'une ventilation suffisante soit assurée.

Les déversements importants:

Evacuer la zone et garder le personnel à l'abri du vent. Prévenir la police et les pompiers dès que possible.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir Rubrique: 8, 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter tout contact. Ne pas respirer les vapeurs. Assurer une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Peut former des peroxydes explosifs. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Peut former des peroxydes explosifs. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe.

température de stockage
Temps limite de stockage
Matières incompatibles

Ambiante

Stable dans les conditions normales.

Tenir à l'écart de: Matière comburante (agent oxydant), Corrosif Substances, Agent réducteur, Forte Acides et Alcalis

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir Rubrique: 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

Fiche de données de sécurité

M-Bond 610 Adhesive LVOC

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 28/06/2023
Date de la Première Édition: 2806/2023
Version 1.0

Substance	N° CAS	VLEP-8h		VLCT (ou VLE)		Observations	TMP No.	FT No.	Annee
		ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³				
Méthyléthylcétone	78-93-3	200	600	300	900	*	84	14	2007
Tétrahydrofuranne	109-99-9	50	150	100	300	C2, *	84	42	2007
Acétone	67-64-1	500	1210	1000	2420	-	84	3	2007

Source : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED 984)

* : Risque de pénétration percutanée

Observations:

* : Risque de pénétration percutanée

C1B Cancérogène de catégorie 1B

M2 Mutagène de catégorie 2

C2 : substance classée mutagène de catégorie 2 suivant le cas

8.1.2 valeur limite biologique

Non fixé

8.1.3 PNECs et DNELs

Non fixé

8.2 Contrôle de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate. Ou Utiliser des récipients appropriés. Les niveaux de concentrations dans l'atmosphère doivent être contrôlés et en accord avec la limite d'exposition sur le lieu de travail. Recommander un appareil d'aspiration local.

Utiliser des systèmes de ventilation anti-étincelles, un équipement antidéflagrant agréé et des systèmes électriques à sécurité intrinsèque.

Les installations de lavage des yeux doivent être installées, si possible, à proximité du lieu de travail.

8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/ aérosols. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. stocker les vêtements de travail séparément. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

Les vêtements de protection doivent être spécifiquement sélectionnés pour le lieu de travail, en fonction de la concentration et de la quantité de substances dangereuses manipulées. Il est important de vérifier la résistance des vêtements de protection aux produits chimiques auprès du fournisseur respectif.

Protection des yeux/du visage



porter des lunettes de protection contre les éclaboussures de liquide. Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).

Protection de la peau



Protection des mains:

Porter des gants imperméables (EN374). Changer régulièrement les gants de protection afin de prévenir les problèmes de perméation. Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants. Recommandés: PVC / Caoutchouc nitrile

lors d'un contact complet:

Indice de protection 6, correspondant à > 480 minutes de temps de perméation selon la norme EN 374.

Caoutchouc nitrile (Épaisseur minimale: 0.33 mm)

Caoutchouc butyle (Épaisseur minimale: 0.5 mm)

Fiche de données de sécurité

M-Bond 610 Adhesive LVOC

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 28/06/2023
Date de la Première Édition: 2806/2023
Version 1.0

lors d'un contact par projection:

Indice de protection de niveau 5 minimum, correspondant à > 240 minutes de temps de perméation, selon la norme EN 374

Polychloroprène - CR (Épaisseur minimale: 0.5 mm)

Gants en tissu inadapté:

Caoutchouc naturel/latex naturel, Chlorure de polyvinyle - PVC.

Protection de corps:

Porter des vêtements de travail anti-poussière. Porter des vêtements de protection étanches, incluant des chaussures, une blouse de laboratoire, un tablier ou une combinaison, le cas échéant, pour éviter tout contact avec la peau.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Le port d'un masque adapté équipé d'un filtre de type A (EN141 ou EN405) peut être approprié.

en fortes concentrations: Porter un équipement de respiration approprié. Recommandés: Appareil respiratoire autonome (DIN EN 137)

non applicable

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.

Protection respiratoire



Risques thermiques

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Couleur	Non fixé
Odeur	Non fixé
Point de fusion et point de congélation	Non fixé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non fixé
Inflammabilité	Liquide et vapeurs très inflammables.
Limites inférieure et supérieure d'explosivité ou limites inférieure et supérieure d'inflammabilité	Non fixé
Point éclair	Non fixé
Température d'auto-inflammation	Non fixé
Température de décomposition	Non fixé
pH	Non fixé
Viscosité, cinématique	Non fixé
Solubilité	Non fixé
Coefficient de partage: n-octanol/eau (valeur logarithmique)	non applicable - Mélange
Pression de vapeur	Non fixé
Densité et/ou densité relative	Non fixé
Densité de vapeur relative	Non fixé
Caractéristiques des particules	Non applicable - Liquide

9.2 Autres informations

Propriétés explosives	Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Peut former des peroxydes explosifs.
Propriétés comburantes	Non fixé

Fiche de données de sécurité

M-Bond 610 Adhesive LVOC

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 28/06/2023
Date de la Première Édition: 2806/2023
Version 1.0

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1	Réactivité	Stable dans les conditions normales. Peut former des peroxydes lors d'un entreposage prolongé s'il y a présence d'air.
10.2	Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3	Possibilité de réactions dangereuses	Liquide et vapeurs très inflammables. La vapeur peut être invisible, plus lourde que l'air et peut se répandre au ras du sol. Peut former des peroxydes explosifs. Tout contact avec des amines aliphatiques entrainera une polymérisation irréversible avec fort dégagement de chaleur. Peut polymériser par chauffage prolongé.
10.4	Conditions à éviter	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe. Maintenir à une température n'excédant pas (°C): 32. Éviter tout contact avec l'air. Éviter tout contact avec une source de chaleur ou d'inflammation et des comburants. Évitez distillation à sec, ce qui peut former des peroxydes explosifs.
10.5	Matières incompatibles	Matière comburante (agent oxydant), Corrosif Substances, Agent réducteur, Forte Acides et Alcalis Acier doux. Réagit violemment avec - Matière comburante (agent oxydant) et Acides
10.6	Produits de décomposition dangereux	Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Phénolique et Explosif Peroxydes.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1	Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008	
	Toxicité aiguë	
	Ingestion	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé estimé DL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour
	Inhalation	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: LC50 >5 mg/l (Dust/Mist)
	Contact avec la peau	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé DL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour
	Corrosion cutanée/irritation cutanée	Mélange: Skin Irrit. 2; H315: Provoque une irritation cutanée.
	Tetrahydrofuran	Corrosion cutanée/irritation cutanée - Category 2; H315: Provoque une irritation cutanée. EU Classification harmonisée. Skin Irrit. 2; H315: Provoque une irritation cutanée.
	Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether	Aucune donnée disponible Inventaire européen de la classification et de l'étiquetage >1200 Notificateurs
	Ethyl methyl ketone	EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Un contact prolongé avec la peau résultera en un dégraissage de la peau, conduisant à l'irritation, et dans certains cas, en dermatite. (Smith R & Mayers MR, 1944) Classification harmonisée/ Dossier d'inscription auprès de l'ECHA
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Mélange: Eye Irrit. 2; H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
	Acétone	Eye Irrit. 2; H319: Provoque une sévère irritation des yeux. Résultat du test: Irritant pour les yeux. (OECD 405) Classification harmonisée/ Dossier d'inscription auprès de l'ECHA
	Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether	Eye Irrit. 2: Provoque une sévère irritation des yeux. Aucune donnée disponible Inventaire européen de la classification et de l'étiquetage >1200 Notificateurs
	Tetrahydrofuran	Eye Irrit. 2; H319: Provoque une sévère irritation des yeux. (SCL ≥ 25%).

Fiche de données de sécurité

M-Bond 610 Adhesive LVOC

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 28/06/2023
Date de la Première Édition: 2806/2023
Version 1.0

	Ethyl methyl ketone	Résultat du test: Corrosif aux yeux. (lapin) (Publication sans nom, 1971). Classification harmonisée/ Dossier d'inscription auprès de l'ECHA Eye Irrit. 2; H319: Provoque une sévère irritation des yeux. Résultat du test: Irritant pour les yeux. (lapin) Classification harmonisée/ Dossier d'inscription auprès de l'ECHA Mélange: Skin Sens. 1; H317: Peut provoquer une allergie cutanée. Skin Sens. 1; H317: Peut provoquer une allergie cutanée. Aucune donnée disponible
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether	Inventaire européen de la classification et de l'étiquetage >1200 Notificateurs Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagenicité sur les cellules germinales		Mélange: Carc. 2; H351: Susceptible de provoquer le cancer.
Cancerogénité	Tetrahydrofuran	Carc. 2; H351: Susceptible de provoquer le cancer. Résultat: positif - Effets secondaires observés effet cancérigène (Souris) Classification harmonisée/ Dossier d'inscription auprès de l'ECHA Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction		Mélange: STOT SE 3; H335: Peut irriter les voies respiratoires. STOT SE 3; H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Acetone	STOT SE 3; H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. EU Classification harmonisée.
	Tetrahydrofuran	STOT SE 3; H335: Peut irriter les voies respiratoires. (SCL ≥ 25%). EU Classification harmonisée. STOT SE 3; H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. Résultat du test: Irritation des voix respiratoires (Rat), LC50: 375mg/L Air (Publication sans nom, 1979). Résultat du test: Dépression du système nerveux central, NOEC (rats): 500ppm (Malley et al, 2001)
	Ethyl methyl ketone	Classification harmonisée/ Dossier d'inscription auprès de l'ECHA STOT SE 3; H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. Classification harmonisée/ Dossier d'inscription auprès de l'ECHA Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée		Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration		Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
11.2 Informations sur les autres dangers		
11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien		Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.
11.2.2 Autres informations		Aucune

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité		Mélange: Aquatic Chronic 2; H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Estimé Mélange LC50 >1 - 10 mg/L (Poissons) Aquatic Chronic 2; H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
	Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether	Inventaire européen de la classification et de l'étiquetage – 1246 Notificateurs Aucune information sur le mélange lui-même.
12.2 Persistance et dégradabilité	Acetone	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE). Taux de dégradation (%): 90.9±2.2 (28 jours) OCDE 301B
	Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether	Aucune donnée disponible
	Tetrahydrofuran	Intrinsèquement biodégradable
	Ethyl methyl ketone	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE). Eau taux de dégradation (%): 98 (28 jours) OCDE 301D Aucune information sur le mélange lui-même.
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Acetone	Facteur Coefficient de Bioconcentration (FCB): 3 calculé Log KOW= -0.24

Fiche de données de sécurité

M-Bond 610 Adhesive LVOC

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 28/06/2023
Date de la Première Édition: 2806/2023
Version 1.0

	Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether	Une bioaccumulation ne se produit pas
	Tetrahydrofuran	Aucune donnée disponible
	Ethyl methyl ketone	La substance a un faible potentiel de bioaccumulation. Log KOW < 3
12.4	Mobilité dans le sol	Potentiel de bioaccumulation faible
	Acetone	Aucune information sur le mélange lui-même.
	Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether	La substance est supposée avoir une forte mobilité dans le sol.
	Tetrahydrofuran	Kd= 1.5 L/kg@ 20 °C
	Ethyl methyl ketone	Aucune donnée disponible
12.5	Résultats des évaluations PBT et vPvB	Une adsorption dans la phase solide du sol est improbable.
12.6	Propriétés perturbant le système endocrinien	Une adsorption dans la phase solide du sol est improbable.
		Pas classé comme PBT ou vPvB.
12.7	Autres effets nocifs	Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.
		Rien de connu

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1	Méthodes de traitement des déchets	Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux. Déposer les déchets dans un centre de collecte agréé. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.
	Déchets classification selon Directive 2008/98/CE (Directive-cadre sur les déchets)	HP3 - Inflammable HP4 – Irritant HP5 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles HP7 – Cancérogène HP13 – Sensibilisant HP14 - Écotoxique

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	ADN	IMDG	IATA/OACI
14.1	Numéro ONU ou Numéro d'identification	UN 1133	UN 1133	UN 1133
14.2	Nom d'expédition des Nations unies	ADHESIVES containing flammable liquid	ADHESIVES containing flammable liquid	ADHESIVES containing flammable liquid
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
14.4	Groupe d'emballage	II	II	II
14.5	Dangers pour l'environnement	Substance dangereuse pour l'environnement	Substance dangereuse pour l'environnement	Classé comme Polluant Marin. Substance dangereuse pour l'environnement
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir Rubrique: 2		
14.7	Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.8	Indications diverses	Aucune information disponible.		

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1	Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
15.1.1	Règlements de l'UE	
	Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n°:	Sans restriction

Fiche de données de sécurité

M-Bond 610 Adhesive LVOC

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 28/06/2023
Date de la Première Édition: 2806/2023
Version 1.0

Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses [Directive SEVESO III]
Notice explicative sur la limite d'occupation:

P5c

À observer:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).
Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.
Observer la directive 98/24/CE pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés en présence d'un risque présenté par des substances chimiques au poste de travail.

15.1.2 Directives nationales

Allemagne

Classe risque aquatique (WGK)

Classe de danger pour l'eau 2 (Classification interne)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique REACH n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Rubrique contenant des révisions ou mises à jour: V1.0- non applicable

References:

EU Classification(s) harmonisée(s) pour Acetone (n°CAS 67-64-1), Tetrahydrofuran (n°CAS 109-99-9), Methyl ethyl ketone (n°CAS 78-93-3).
Enregistrement(s) ECHA pré-existant Acetone (n°CAS 67-64-1), Tetrahydrofuran (n°CAS 109-99-9), Methyl ethyl ketone (n°CAS 78-93-3).
L'inventaire public des classifications et étiquetages (c&l) de Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether (n°CAS 28064-14-4)

Références bibliographiques:

Smith R & Mayers MR, 1944, Study of poisoning and fire hazards of butanone and acetone, Industrial Hygiene: 23, 174-176

Classification UE: Cette fiche de sécurité a été préparée conformément au règlement CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Classification de la substance ou du mélange Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Jugement d'expert Point éclair
Skin Irrit. 2; H315	Calcul du seuil
Skin Sens. 1; H317	Calcul du seuil
Eye Irrit. 2; H319	Calcul du seuil
STOT SE 3; H335	Calcul du seuil
STOT SE 3; H336	Calcul du seuil
Carc. 2; H351	Calcul du seuil
Aquatic Chronic 2; H411	Calcul récapitulatif
EUH019	Jugement d'expert / Classification harmonisée

LÉGENDE

ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures
BCF	Facteur de bioconcentration (FBC)
CLP	Règlement (CE) n°1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
EU	Union européenne
EC	Communauté européenne
ECHA	Agence européenne des produits chimiques
EN	Norme européenne
IATA	International Air Transport Association
ICAO	Organisation de l'aviation civile internationale
IMDG	Marchandises dangereuses dans le transport maritime international
IMO	International Maritime Organization
LC50	Concentration létale provoquant 50% de mortalité dans la population testée
LD50	Dose létale provoquant 50% de mortalité dans la population testée

Fiche de données de sécurité

M-Bond 610 Adhesive LVOC

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 28/06/2023
Date de la Première Édition: 2806/2023
Version 1.0

LTEL	Valeurs limites d'exposition à long terme
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
OECD	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
PBT	Persistant, Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Concentration prédite sans effet
REACH	Enregistrement, Évaluation, Autorisation et Restriction des produits chimiques
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
TWA	Valeur d'exposition moyenne pondérée
STEL	Valeur limite d'exposition à court terme
vPvB	très Persistant et très Bioaccumulable
UN	Organisation des Nations unies

Classification des dangers / Code de classification:

Flam. Liq. 2; Liquide inflammable, Catégorie 2
Acute Tox. 4; Toxicité aiguë, Catégorie 4
Skin Irrit. 2; Corrosion cutanée/irritation cutanée, Catégorie 2
Skin Sens. 1; Peau Sensibilisation, Catégorie 1
Eye Irrit. 2; œil Effet irritant, Catégorie 2
STOT SE 3; Toxicité spécifique pour certains organes cibles —
Exposition unique STOT un., Catégorie 3
Carc. 2; Cancérogénité, Catégorie 2
Aquatic Chronic 2; Danger pour l'environnement aquatique, Chronique ,
Catégorie 2

Mention(s) de Danger

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
H302: Nocif en cas d'ingestion.
H315: Provoque une irritation cutanée.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H335: Peut irriter les voies respiratoires.
H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351: Susceptible de provoquer le cancer.
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH019: Peut former des peroxydes explosifs.

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

Dégagements de responsabilité

Les informations contenues dans ce document ou fournies à des utilisateurs par d'autres moyens sont considérées comme exactes et sont données en toute bonne foi. Il est de la responsabilité des utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre application particulière. VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH n'accepte aucune responsabilité pour perte ou dommages (autre que celui résultant de la mort ou des blessures corporelles causées par un produit défectueux, si elle est avérée), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droits d'auteur, dessins et modèles ne peuvent pas être pris en charge.



Disclaimer

ALL PRODUCTS, PRODUCT SPECIFICATIONS AND DATA ARE SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE.

Vishay Precision Group, Inc., its affiliates, agents, and employees, and all persons acting on its or their behalf (collectively, "VPG"), disclaim any and all liability for any errors, inaccuracies or incompleteness contained herein or in any other disclosure relating to any product.

The product specifications do not expand or otherwise modify VPG's terms and conditions of purchase, including but not limited to, the warranty expressed therein.

VPG makes no warranty, representation or guarantee other than as set forth in the terms and conditions of purchase. **To the maximum extent permitted by applicable law, VPG disclaims (i) any and all liability arising out of the application or use of any product, (ii) any and all liability, including without limitation special, consequential or incidental damages, and (iii) any and all implied warranties, including warranties of fitness for particular purpose, non-infringement and merchantability.**

Information provided in datasheets and/or specifications may vary from actual results in different applications and performance may vary over time. Statements regarding the suitability of products for certain types of applications are based on VPG's knowledge of typical requirements that are often placed on VPG products. It is the customer's responsibility to validate that a particular product with the properties described in the product specification is suitable for use in a particular application. You should ensure you have the current version of the relevant information by contacting VPG prior to performing installation or use of the product, such as on our website at vpgsensors.com.

No license, express, implied, or otherwise, to any intellectual property rights is granted by this document, or by any conduct of VPG.

The products shown herein are not designed for use in life-saving or life-sustaining applications unless otherwise expressly indicated. Customers using or selling VPG products not expressly indicated for use in such applications do so entirely at their own risk and agree to fully indemnify VPG for any damages arising or resulting from such use or sale. Please contact authorized VPG personnel to obtain written terms and conditions regarding products designed for such applications.

Product names and markings noted herein may be trademarks of their respective owners.

Copyright Vishay Precision Group, Inc., 2014. All rights reserved.